



**Membres : Michel Regnault – Rachel Perrin - Luc Chaudron**

Pratiquer le cyclotourisme malgré un handicap relève parfois d'un pari à tenir.

Heureusement, il existe des aides :

- Humaines avec les clubs qui accueillent (Tandem Club Dijonnais...) pour la Côte d'Or
- Matérielles avec les vélos adaptés (tricycles, vélos couchés, ...) sans oublier les tandems où le pilote prête ses yeux à un mal-voyant (Tandem Club Dijonnais, Club de Semur-en-Auxois, Club de Chevigny-St-Sauveur, ...).
- Faire oublier le handicap pour mieux s'intégrer dans un groupe (sorties).

Objectif de la Fédération Française de Cyclotourisme :

- Montrer que, quel que soit le handicap, le cyclotourisme reste accessible à toutes et tous.
- Accueillir dans les clubs les personnes en situation de handicap.
- Notre Fédération a d'ailleurs prévu depuis 2019 une aide financière directe pour les clubs accueillant des personnes à mobilité réduite.

## OBJECTIFS 2023

- Consulter des Clubs sur leurs intentions dans la démarche du label Handi-valides
- Continuer l'inventaire en cours des projets en commun avec la ligue BFC de Sport adapté
- Proposer la candidature du Codep21 à la journée multisports 2023 ligue BFC Sport adapté au CREPS ou ailleurs
- Participer activement aux 40 ans du Tandem Club Dijonnais (du 26 au 29 mai).

# À vélo tout est plus beau !